



Le conseil municipal



vous présente ses meilleurs vœux pour



CHASSIGNOLLES

Bulletin municipal

Janvier 2011

Editorial du Maire

Pour la première année, 2010 aura été l'année du retard de réalisation de certains travaux prévus : l'assainissement de Thonat n'est pas commencé, pas plus que les travaux de la piste forestière «les boulhats ».

Retard de quelques mois, rassurez-vous, puisque tout cela va débiter très rapidement.

Il est vrai que quelques semaines perdues ne sont pas si dramatiques : évidemment et ce n'est pas ce qui inquiète le plus votre Maire. Mes inquiétudes pour ne pas dire ma tristesse voir ma colère vont vers l'avenir de nos petites communes rurales.

Sans être pessimiste, je suis dans l'obligation d'attirer votre attention et de demander votre soutien pour la sauvegarde de votre municipalité et surtout des moyens modestes restant à sa disposition.

Votre conseil municipal a toujours été très attentif au développement de la commune tout en veillant scrupuleusement à assurer une gestion financière au plus juste, sans utiliser le levier de l'emprunt ni celui de l'augmentation des impôts (part communale bien sûr).

Cette politique fait naître quelques jalousies et conduit nos collègues élus des communes voisines un peu plus importantes à bafouer leurs propres engagements de solidarité envers nous.

Croyez bien et soyez assurés que votre Maire et l'ensemble du Conseil municipal déploieront toute l'énergie nécessaire afin que Chassignolles continue de vivre, afin que Chassignolles continue d'avoir des projets, afin que Chassignolles continue d'exister, afin que Chassignolles puisse toujours dire : il fait bon vivre ici. Mais la partie ne va être facile, croyez-moi, mais je sais compter sur vous toutes et tous.

Cette petite note ne doit pas faire oublier le dynamisme de Chassignolles et les pages suivantes retraceront la vie tant municipale qu'associative en 2010.

J'espère sincèrement que vous aurez plaisir à prendre connaissance du bilan de l'année écoulée ainsi que de la présentation des projets à venir.

Encore une fois, bonne année, bonne lecture et vive Chassignolles.

INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil 2010

Naissance :

- Aucune naissance en 2010

Mariage :

- Aucun mariage en 2010

Décès :

- M. René THAUNAT d'Escros le 26 février 2010

Transcriptions de décès:

- Mme Marthe SABATIER de Marion le 12 Mars 2010
- Mme Marie MALEYSSON du bourg le 19 Avril 2010

Inhumations :

- M. Maurice ROCHE de St Martin d'Ollieres le 4 janvier 2010
- M. René SABATIER de Jouchannes le 22 juillet 2010

Liste électorale 2010 :

Au 31 décembre 2010, la liste électorale comprend 110 inscrits (47 électrices et 58 électeurs et 5 électeurs européens).

Recensement de la population

Les résultats du recensement effectué par Mme Nadine OUSSELIN sont les suivants :

Population totale : 85 habitants

LES FINANCES 2010 au 31 décembre 2010

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL
RECETTES	178421.98	+	57389.01	=	235810.99
	-		-		-
DEPENSES	119208.36	+	50025.37	=	169233.73
	=		=		=
TOTAL	Excédent 59213.62		Déficit +7363.64		Excédent 66577.26

Ces quelques chiffres vous indiquent la bonne santé financière de la commune.

Le conseil municipal est toujours très attentif à cet aspect et continue de tenir ses engagements :

- ☞ Ne pas avoir recours à l'emprunt
- ☞ Ne pas augmenter les impôts locaux (part communale) : les autres collectivités s'en chargent relativement bien que ce soit La Région ou le Conseil général !!!

Cette gestion positive est le fruit d'une attention particulière en matière de frais de fonctionnement et cela nous permet de mieux financer nos investissements donc de pouvoir faire plus.

Du coté d'AUZON-COMMUNAUTE

Le projet éolien de la communauté de communes

Depuis un certain nombre d'années, la communauté de communes a conduit une réflexion dans le domaine des énergies renouvelables et en particulier en matière d'énergie éolienne.

En collaboration avec 2 autres communautés de communes (Bassin minier-montagne et Haut Livradois), cette réflexion a abouti à un projet de ZDE (Zone de Développement Eolien) qui concerne pour partie le territoire de la commune de Chassignolles comme l'indique la carte ci-dessous.

Qu'est ce qu'une ZDE : c'est une zone où pourront être déposées une ou plusieurs demandes de permis de construire d'éoliennes. C'est le Préfet qui décide d'autoriser ou non la ZDE. L'accord de ZDE ne veut pas dire accord de permis de construire.

Pour implanter des éoliennes dans une ZDE, il faut qu'un permis de construire soit délivré : il est important de savoir que l'instruction d'un permis de construire passe obligatoirement par une phase d'enquête publique et d'étude d'impact, phases durant lesquelles tout citoyen peut faire connaître toutes les observations qu'il juge nécessaire.

Le Conseil municipal de Chassignolles a été amené à donner un avis sur ce zonage puisque la commune est concernée : cet avis consultatif a été favorable par 7 voix pour et 1 abstention.

Actuellement les services de la Préfecture instruisent le dossier de ZDE et nous connaissons la décision définitive du Préfet de Région dans les mois à venir.

Auzon Communauté vous informera de la décision finale de M. le Préfet de Région dès réception.

1 – La fontaine de Chassignolles

Réalisée à son origine par coffrage en ciment brut, la fontaine, située aux abords de la mairie entièrement rénovée, avait besoin d'une cure de rajeunissement.

Les travaux de réfection ont été réalisés par l'entreprise BRIVAFACADE pour un montant de 1864,74 TTC.



Fontaine en 2004



Fontaine en 2010

2 – Le mur du jardin de l'ancienne mairie

Construit en pierres, le mur du jardin du bâtiment communal qui borde la route de la Rouveyre, était en partie effondré. Il a été refait à l'identique par un professionnel. Cette construction a coûté 4231,45 TTC et a été réalisée par l'entreprise DUVILLARD.



3 – La piste forestière des « boulhats »

Les travaux de construction de la nouvelle piste forestière reliant Chadaix à Vinfoux vont être entrepris par l'entreprise CHAMBON de Paulhaguet dès que le temps le permettra.

Dans un premier temps, les coupes de bois nécessaires à l'emprise de cette nouvelle voie ont été réalisées.



4 – Elagage mécanique

Les travaux d'élagage mécanique effectués par l'entreprise Giraud de St Paulien, se sont poursuivis sur les voies communales de Thonat et de la Rouveyre.

Un merci tout particulier à Jean-Michel MARQUET (maire adjoint) et à Alain SABATIER pour leur aide efficace.

Le coût total de ces travaux s'est élevé à 5982,69 TTC.



5 - Embellissement du Bourg

Comme chaque année, Daniel OUSSELIN a eu cœur d'embellir le bourg par le fleurissement des bâtiments communaux. Rien n'a été oublié, y compris le monument aux morts, à la grande satisfaction de tous.



6 – Eclairage public

Par mesure de sécurité, au lieu dit « Grand Champ » (sortie de Chassignolles sur la route d'Auzon), un lampadaire a été ajouté pour améliorer la visibilité de ce virage dangereux.

7 – Travaux d'entretien des chemins forestiers

Différents chemins ont été débroussaillés et élagués, notamment sur :

- * l'Estival,
- * Pélavit (chemin qui relie la maison de Pélavit au pont de Pélavit) ;
- * la Rouveyre (chemin qui relie La Rouveyre à Chadaix) ;
- * la Besseyre (chemin qui relie le D.522 au chemin forestier de la Trémouleyre) ;
- * Les Fontilles (du hameau au dépôt de l'Estival).

8 – Déneigement

Depuis 2009, le déneigement des axes ruraux est assuré avec brio par l'employé communal, lequel intervient dès que le besoin s'avère nécessaire chaque jour de la semaine, y compris le week-end.

L'employé reçoit les félicitations des membres du conseil municipal et de tous les habitants pour son dévouement.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, M. Paul BION ayant consenti la location du garage de la Chapelle, tout le matériel est aujourd'hui bien abrité et en sécurité.

9 – Assainissement

Voici, ci dessous, la carte définitive du projet de construction du réseau de collecte des eaux usées du village de Thonat : les propriétaires concernés se repéreront facilement. La station de traitement sera implantée en terrain sectional relativement éloignée des habitations.

A noter : Parallèlement aux travaux d'assainissement, des travaux sur le réseau d'eau potable ainsi que sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public seront réalisés par le Syndicat des eaux du Doulon, par EDF et par le Syndicat départemental d'électrification rurale afin d'améliorer le service rendu aux habitants.

Acquisition de matériels

Afin d'améliorer les possibilités d'accueil à la salle polyvalente, la municipalité a procédé à l'achat de 120 chaises empilables, de 10 tables supplémentaires et d'un ensemble vaisselle.

Tout cet équipement pour un montant total de 5856,79 € TTC.

Dates à retenir

Le Club des sapins organise :

- Le 26 mars 2011 à 20 heures, une soirée théâtrale à la salle des fêtes avec la troupe des Flatgadas (entrée : 5€) ;
- Le 13 août 2011, en début d'après-midi, une randonnée pédestre au départ du bourg de Chassignolles ;
- Le 15 août 2011, un vide-greniers.
- Le 4 novembre 2011, à 20h00, un concours de belote.

L'association Chassignolles, culture, loisirs et patrimoine organise :

- Le 14 août 2011, la fête de la batteuse avec locomobile (sur l'ancien terrain de foot), suivie d'un souper avec bal (une réunion de préparation sera organisée en avril, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues) ;
- Le 15 août 2011, la fête patronale traditionnelle avec messe, attractions, feu d'artifice et bal.

Présentation des vœux

Pour débiter la nouvelle année 2010, le maire et les membres du conseil municipal ont invité l'ensemble des habitants de la commune à la réception offerte le 23 janvier 2010 à la salle des fêtes pour la présentation des vœux et des travaux projetés cette année au niveau de la commune.

Dans la bonne humeur, la galette des rois a été dégustée par les quatre vingt convives présents lors de cette réunion.



Cérémonies du 8 Mai et du 11 novembre

Les anniversaires des armistices de 14/18 et 39/45 ont été présidés devant le monument aux morts par le maire qui a rendu un hommage aux soldats décédés lors de ces conflits tout en soulignant que, quelles que soient nos convictions, la commémoration de ces dates est fondamentale pour le maintien de la paix.

A ces deux occasions, une gerbe a été déposée devant le Monument aux morts puis toute l'assistance a été invitée à prendre le verre de l'amitié.

Le 8 mai, la journée s'est poursuivie avec le repas offert par la municipalité aux retraités de la commune.



Journées découvertes de la Haute Loire

Les 19 et 20 juin 2010, la commune de Chassignolles a participé aux journées « Respirando » orchestrées par le Conseil général pour promouvoir notre département, avec pour programme la découverte des activités de pleine nature ainsi que des ballades et randonnées à thèmes

A Chassignolles, nous avons opté pour le thème d'une randonnée de 8 kms sur la connaissance des arbres. Un concert était offert sur la place au cours de la soirée du 19 juin.

Tout avait été correctement mis en place (cartographie – panonceaux sur les différentes essences – ravitaillement sur le parcours – buvette) mais le temps froid et pluvieux n'est malheureusement pas venu soutenir notre action. Le nombre de randonneurs n'a pas été celui attendu mais félicitons toutefois tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et les « respirateurs » qui ont osé braver les conditions météo des plus mauvaises pour la saison.

Fête du 15 août

La fête du 15 août a été marquée cette année par l'organisation d'un vide grenier ouvert exclusivement aux particuliers.

Onze exposants ont occupé la voirie apportant un peu d'animation à la vie locale.

Cette fête s'est poursuivie par des animations en salle, puis par un magnifique feu d'artifice en musique et a été clôturée par un bal gratuit.



Fête de Noël des écoles

Le 11 décembre 2010, la fête de Noël des écoles de St Hilaire et St Martin d'Ollières s'est tenue à la salle des fêtes de Chassignolles.

Sous la férule des enseignants, 41 écoliers ont animé la salle par des chants et des séances de gymnastique devant une forte assemblée de parents et d'amis qui sont venus les encourager et les applaudir. Ces enfants ont ensuite reçu la visite du Père-Noël qui leur a remis des friandises, chocolats et cadeaux et la soirée s'est terminée par un repas convivial réalisé par notre aubergiste

La commune a été plébiscitée par les équipes pédagogiques pour son organisation et son chaleureux accueil.



Colis de Noël à nos aînés

Comme chaque année, quelques jours avant Noël, un petit colis renfermant quelques douceurs a été remis à toutes les personnes de la commune âgées de plus de 70 ans.

20 colis ont été distribués.



« CHASSIGNOLLES », EN ROUTE POUR LA TELE TOUT NUMERIQUE

Après le passage au tout numérique de Canal + le 2 juin 2010, la diffusion de la télévision deviendra entièrement numérique en Auvergne **à partir du 10 mai 2011**.

Plus que quelques mois avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

Avant le 10 mai 2011, tous les foyers de la région Auvergne devront avoir adapté leur installation TV à la réception numérique. A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne seront pas équipés d'un mode de réception numérique n'auront plus la télévision! Les autres recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son.

Pour recevoir la télévision numérique, le choix ne manque pas :

- **1 :**
par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » ;
- **2 :**
par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT) ;
- **3 :**
par le câble, l'ADSL ou la fibre optique.

Pour le délégué régional de France Télé Numérique, l'organisme public en charge de l'information sur ce passage en Auvergne : « *Le message est simple : renseignez-vous avant d'agir* ». France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte « tous au numérique ». Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet (www.tousaunumerique.fr) sont également disponibles pour avoir toutes les informations nécessaires sur la télévision numérique, les équipements, les aides, etc.

Des aides financières

Il existe des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure.

S'ils remplissent les conditions d'attribution, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et d'une aide de 120 € maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne.

Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide de 250 € maximum est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole.

Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Les aides financières sont disponibles dans un délai maximum de 6 mois après le passage.

Adressez-vous au centre d'appel* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides.

Le saviez-vous ?

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs recevant la TNT devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à l'antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.

** 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h**

NE PAS NEGLIGER L'ENVIRONNEMENT

Les gestes pour devenir éco-citoyen ou éco-responsable dans la nature :

Il est acquis que **nous, citoyens des pays industrialisés, sommes pleinement responsables de la dégradation de l'environnement**. En effet, les consommateurs représentent environ 1,7 milliard de personnes soit un quart de la population mondiale...

A ce titre, nous vous proposons ici **quelques gestes simples, responsables, efficaces et de surcroît économiques !**

Tous les produits que nous achetons ont un impact sur l'environnement, car ils nécessitent, de par leur production, leur emballage et leur livraison, des matières premières et de l'énergie.

Quelques exemples en randonnée :

- N'allumez pas de feu

On retrouve trop souvent des feux à demi éteint en pleine forêt, sur des tapis de feuilles mortes, ou près de buissons qui s'enflamment rapidement. A vouloir passer un moment de détente, vous risquez de brûler une forêt et de d'anéantir ses habitants. C'est pourquoi, vérifiez bien qu'il n'y a rien d'inflammable autour de vous.

- Ne prélevez pas les espèces sauvages

De nombreuses espèces de fleurs sont maintenant protégées à cause de notre cueillette facile (ex : *Campanule à larges feuilles*, *Digitale à grande fleur*), pensez-y ! Si toutefois vous composez un bouquet champêtre, veillez bien à ne pas arracher les racines pour les repousses suivantes.

Evitez de toucher aux petits des animaux qui, une fois imprégnés de votre odeur, pourraient être abandonnés par leurs parents, les livrant à une mort quasi certaine.

Enfin, ramener un animal appartenant à une espèce protégée peut vous coûter jusqu'à 9 000 euros d'amende et 6 mois de prison !

- Suivez les sentiers balisés

Pour éviter de détruire la flore et d'apeurer les animaux, restez dans les chemins qui vous sont proposés et qui sont régulièrement entretenus pour votre sécurité et celle de votre environnement.

- Utilisez des gourdes plutôt que des bouteilles et des canettes

S'hydrater lors des pique-niques, des promenades ensoleillées et de la chaleur est nécessaire et vital mais plutôt que d'acheter des bouteilles d'eau qui se désagrégeront au bout de 500 ans, pourquoi ne pas s'équiper d'une gourde qui ne produira aucun déchet.

- Fumeurs, ne laissez plus vos mégots

Dans l'herbe, sur la plage, en forêt, sur le trottoir... Pensez à éteindre et à conserver vos mégots jusqu'à la poubelle car au delà du désagrément visuel et olfactif, ils sont aussi souvent à l'origine de feux.

- Maintenez la propreté du site

Nous apprécions tous de traverser ou d'occuper un endroit propre et agréable. Il nous suffit de veiller lors de chacun de nos passages à ne pas ajouter de déchets. Nos éventuels détritrus seront conservés pour être mis à la poubelle ultérieurement.

Type de déchets	Durée de vie
mouchoir en papier	3 mois
journal	3 à 12 mois
allumette	6 mois
peau de banane	8 à 10 mois
mégots (tabac et papier)	3 ou 4 mois
mégots avec filtre	1 à 2 ans
Chewing-gum	5 ans
papier de bonbon	5 ans
canette en acier	100 ans
briquet en plastique	100 ans
canette en aluminium	200 ans
sac en plastique	450 ans
bouteille en plastique	500 ans
polystyrène expansé	1000 ans
carte téléphonique	1000 ans
le verre	5000 ans



Le petit mot
des
associations locales



LE CLUB DES SAPINS

En cette année 2010, le club comptait 48 adhérents,
– mais hélas deux de nos amis nous ont quitté :

- **Maurice ROCHE (janvier)**
- **René SABATIER(juillet)**
-

Nous pensons bien à eux et à leur famille.

Les activités du club durant cette année ont été les suivantes :

- réunions mensuelles avec goûter et jeux
- soirée théatrale avec la troupe d’Azérat (27 février)
- repas-spectacle au cabaret -Le Moulin Bleu -à Thiers (5 mars)
- repas au restaurant Le Saint-Vert (11 avril)
- dégustation de gibier offert par les chasseurs (21mai)
- sortie d’une journée dans les Gorges du Tarn –avec repas – visites de St-Enimie, l’Aven Armand, descente de la rivière en barque – (18 juin)
- participation au week-end Respirando (19 et 20 juin)
- organisation de la randonnée pedestre le 14 août et
- vide-grenier le 15 août
- repas à l’auberge de Chassignolles – (28 septembre))
- concours de belote - (le 30 octobre) 26 doublettes
- dégustation de la bûche – (14 décembre)
- reveillon de la Saint-Sylvestre – (31 décembre)

Toutes ces activités se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse avec bonne humeur et une nombreuse participation.

Information de dernière minute :

Suite à l’assemblée générale qui s’est tenue le 11 janvier 2011, un nouveau bureau a été composé à savoir

Président d’Honneur : Michel Clémensat

Présidente : Annie Astaniere

Trésorière : Yvonne Zanin

Secrétaire : Roland Sabatier

Les membres du bureau sont :

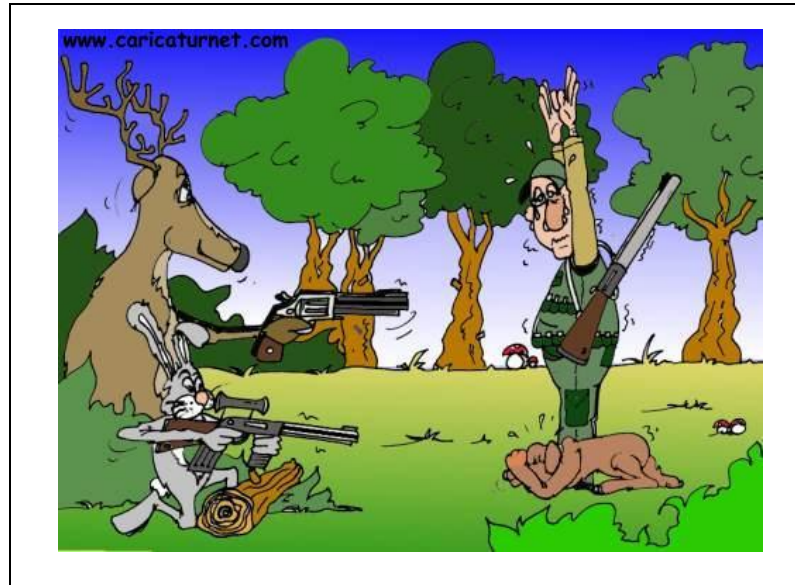
Nadine et Daniel Ousselin – Christiane et René Donnadiou – Liliane Bard
– Josiane Olivier – Claudette Sabatier – Gisèle Sabatier – Renée Sabatier –
Edwige Roux – Roland Astaniere – Michel Oléon.

Le Club tient à remercier Renée Sabatier – Présidente – et Huguette Magaud – Trésorière – pour avoir assuré pendant plusieurs années la responsabilité du club.

Les adhérents du club à table.... – un bon moment de convivialité !



L'ACCA DE CHASSIGNOLLES



L'ACCA de Chassignolles réunit 36 sociétaires avec un bureau formé par les chasseurs suivants :

M. Daniel OUSSELIN (président)
M. Paul SABATIER (Vice président)
M. Romain SABATIER (secrétaire)
M. Michel SABATIER
M. Christophe THEROND
M. Denis SABATIER
M. Didier DURANDO
Melle Adeline BRUHAT

Un nouveau membre est à élire en remplacement de notre défunt ami René SABATIER qui assurait la fonction de trésorier.

A la demande de l'ACCA, par arrêté préfectoral en date du 9 juillet 2010, la réserve de chasse a été déplacée. Elle se situe maintenant au nord du territoire, soit du dépôt de chassignolles en longeant le chemin menant à la Rouveyre jusqu'aux limites de St Martin d'Ollières et au sud-Ouest, du Moulin des Poules à la Croix des Buges (voir carte jointe).

La saison de chasse 2009/2010 s'était terminée par un beau score de sangliers éliminés (26). Malgré ces prélèvements, dès l'ouverture suivante, nous avons pu noter de nouveaux dégâts dans certaines prairies, laissant paraître une population de sangliers encore importante.

De nombreuses actions ont donc été conduites pour éliminer des sujets et réduire le cheptel. En ce début d'année, les prélèvements ont quasiment doublé sur le massif et sont déjà de 20 bêtes sur notre commune. Souhaitons que ce résultat entraîne une diminution des nuisances dans les champs.

Le plan de chasse du chevreuil est pratiquement réalisé (33 bracelets attribués). Pour le bien des sylviculteurs, il est pour le moins à maintenir au vu de la population existante.

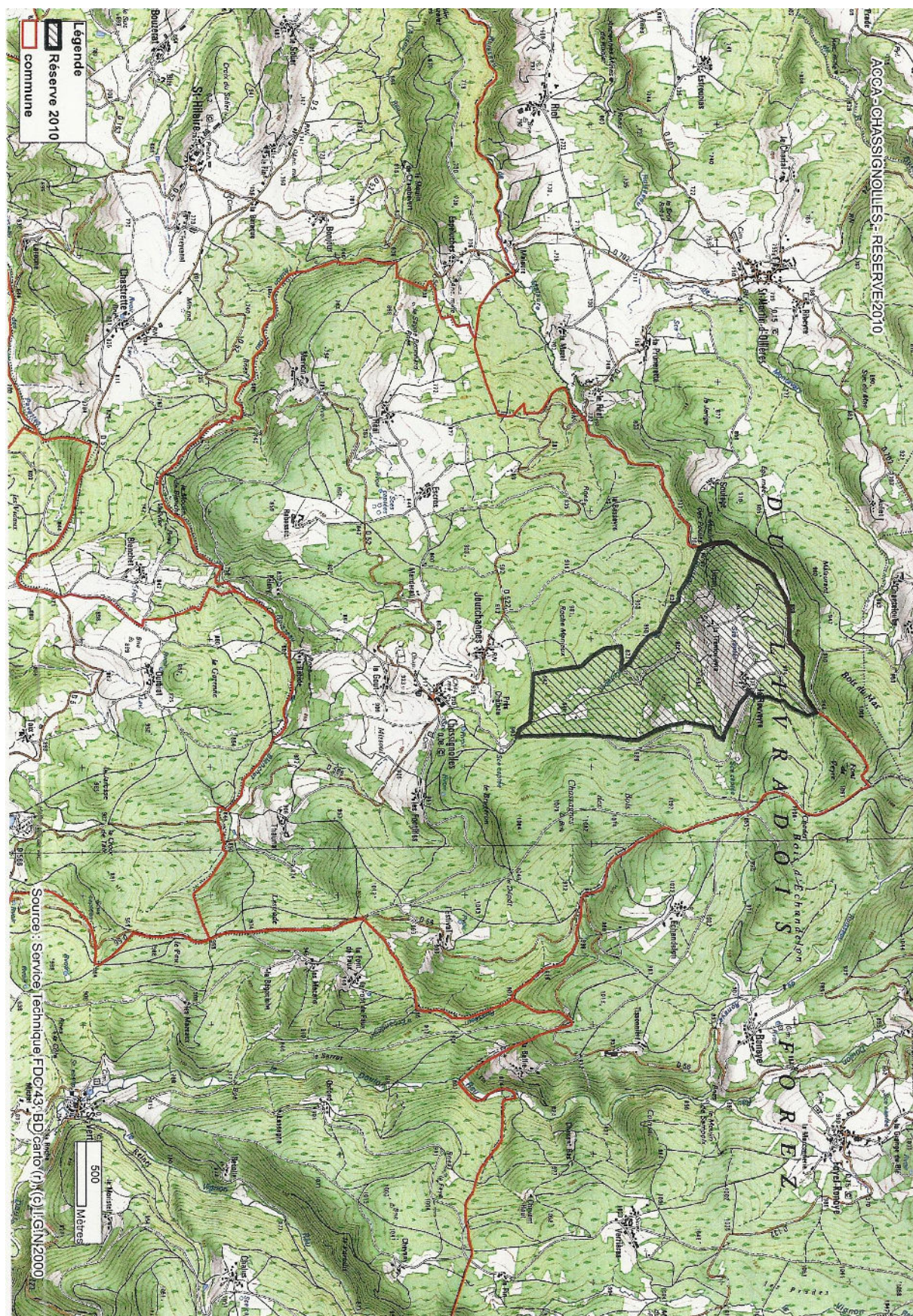
Celle des renards aussi ne semble pas régresser. En effet, 7 renardeaux ont été éliminés lors d'une journée de déterrage, 4 ont été tués à l'occasion de battues et la présence de cette espèce se remarque encore en différents lieux.

Les chasseurs ont été ravis d'accueillir les participants au méchoui qu'ils avaient organisé le 4 juillet dernier. Ce moment, qui a été apprécié de tous, sera reconduit en 2012.



Le président de l'ACCA
M. Daniel OUSSELIN

Réserve de chasse



L'association CCLP **(Chassignolles, culture, loisirs et patrimoines)**

Le samedi 14 août 2010, s'est déroulée une soirée Cabaret avec la superbe voix de Linda et l'accompagnement de Maïté Girerd. Ce fût un grand moment d'émotion. Le public venu en nombre et en famille participa avec joie à ce récital rétro.

Le dimanche 15 août, après la messe animée par la chorale de Champagnac, on pouvait chiner le long des stands du vide greniers. L'après-midi, les plus jeunes ont apprécié les pitreries des 2 clownelles au son de l'accordéon ; le château fort gonflable et le stand de tir ont complété les attractions ; les adultes pouvaient visiter l'exposition organisée par l'équipe Odette Arpin sur la généalogie de la famille Mège et sur les métiers du bois ; tout ce petit monde se retrouvait pour se désaltérer à la buvette.

Le soir, l'équipe organisatrice se réunissait à l'auberge chez Harry et Alexandra pour un excellent souper traditionnel.

A 22 heures, le feu d'artifice musical offert par la municipalité a brillé de ses mille feux.

Enfin pour clôturer cette journée, l'orchestre « Gros Bisous musette » fit le bonheur des valseurs et des rockeurs.

Les membres du CCLP remercient celles et ceux qui ont participé à l'organisation de cette fête ainsi que la municipalité pour son aide financière, ce moment convivial restant à préserver.

Christian Thonat souhaite la bienvenue au nombreux public ayant répondu à l'invitation.

Il remercie le maire et ses adjoints de leur soutien tant sur le plan des locaux que sur l'aide financière apportée chaque année. Il félicite les bénévoles pour leur engagement au service de l'animation de la commune principalement la fête du 15 août, ou sur toute l'année comme l'assume le cercle des Héritiers, avec l'édition et l'organisation de l'exposition estivale

Odette Arpin accueille la cinquantaine de personnes qui se pressent pour obtenir le **livret Mège** et des familles conjointes (*Clauge, confolent, Ricoux, Bion, Porte, Roche, Vivat, Pougheon, Magaud, Sauzet, Passemard, Sabatier, Degeorges...*). Puis les commentaires fusent : d'étonnement devant la somme de travail, de joie à la découverte des très nombreux visages qui illustrent l'ouvrage.

Elle rappelle que la présentation des tableaux généalogiques lors de l'inauguration officielle avec rencontre des familles des patronymes étudiés, est voulue pour que chacun puisse corriger et compléter. Les rééditions prennent en compte les corrections.

Le livret Sabatier épuisé en 2009 a été réédité à 20 exemplaires en 2010, ce qui porte l'édition Sabatier à 150 ex.

Le livret Mège sera réédité à épuisement du 1^{er} tirage. Il en reste seulement une vingtaine à 25 € et une douzaine à 30 € (avec annexes) sur les 150 édités.

La journée **d'inauguration** avec **repas** champêtre a regroupé **142 convives**. Cette journée restera dans la mémoire de chaque participant.

L'ambiance est restée au beau fixe, le soleil était à son maximum, le tilleul a accueilli tour à tour les convives, et le groupe pour la photo souvenir...

Cette fête possédait un plus, **la musique et les chansons**.

La musique, qui a permis de danser, a été offerte par Guy Mège "cabrettaire", fils de l'Amédée, et ses amis violonistes : Claudine et Michel Rieu. Leur talent a conquis le public. De plus, Claudine ayant une voix extraordinaire a chanté plusieurs titres de son répertoire.

Marinette Mège/Chave (descendante Louis Mège parti se marier à Soulagès et oncle de la Louisa) nous a de sa voix mélodieuse reporté quelques 40 ans en arrière vers les chansons de notre jeunesse, alors qu'une petite fille de 8 ans, descendante Mège-Roche, timide au départ s'est enhardie, montait sur scène, très chaleureusement applaudie bien sûr !



L'exposition estivale très fréquentée chaque dimanche, a été très bien perçue. Elle apporte un éclairage et le plaisir de découvrir des photos que l'on n'avait jamais vu, et qui pourtant sont celles de nos propres ascendants, d'où l'importance de l'action menée par le Cercle.

Exposition sur « **les scieurs de long** » dévoilée au public, les outils prêtés gracieusement par Robert Flauraud, a permis d'enrichir de façon très intéressante celle sur le patronyme et photos Mège.

En Juin, une conférence "Les scieurs de long" préparée et animée par Josette Gallois*, avec projection, a été très suivie et appréciée. Un travail remarquable de recherche de Mme Gallois, qui a été enrichi par le relevé de la liste "les scieurs de long de la commune de Chassignolles" par Renée Sabatier.

En 2010 Le Cercle des Héritiers (CCLP) enregistre **100 adhérents** de toutes les parties de l'hexagone.

Malgré la décision de fermeture des permanences l'hiver, les volontaires (O. Arpin, R. Sabatier, J. Faydit, M..J. Gaudriault...) se sont réunies pour la mise à jour des dossiers, la comparaison des recherches personnelles avant leur enregistrement, la vérification des données.

Les projets de 2011, étant la saisie informatique des données sur le **patronyme Bion** et apparentés, en vue de l'édition future. Le Cercle espère ainsi inaugurer en juillet, la 3^{ème} exposition sur les patronymes, l'édition du livre sera de ce fait un peu retardée (hiver 2011-12)

Le 14 mai 2011, par Josette Gallois, **Conférence**

"La ligne des Cévennes, une voie héroïque"

qui a pour objet la construction de la ligne de chemin de fer, pour laquelle nombreux sont les hommes de la montagne descendus travailler sur ce chantier à la fin du 19^{ème} siècle.

Brioude, le 2 février 2011
Odette Arpin



Photo : Inauguration de l'exposition

Rétrospective de l'annuaire de 1930

584

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Principaux Cultivateurs : Bessyère, Bruhat, Mazal, Roux, Berthelet.
Principaux Hameaux : Neyrolles, Balistres, Dreins, Durbiat, Taix.
Durbiat : M. Robert.

CHASSIGNOLLES (1945 m. d'alt.), à 22 kil. de Brioude. —  de Champagnac-le-Vieux, à 6 kil. — 442 habitants. — 155 électeurs. — 100 feux. — Superficie : 4.779 hectares. —  desservie par Brioude, à 22 kil., par Brioude-les-Mines, à 20 kil. — service d'autobus. — Foires : le 21 mars, le 24 août, le 21 juillet et le 24 septembre. — Fête communale et patronale : le 15 août.

Curiosités à visiter : Chateau féodal, Eglise romane, dont le portail a été classé comme monument historique.

Dans les environs : Grandes et belles forêts de sapins dont la hauteur atteint parfois 40 mètres.

Maire : M. Bion Eugène.
Adjoint : M. Bessyère Jean.
Secrétaire de Mairie : M. Montel Jean.
Curé : M. l'abbé N...
Instituteur : M. Montel Jean.
Institutrice : M^{me} Montel.

Sociétés : Le Son de la Jeunesse Amicale (société de lecture), Syndicat Agricole et Syndicat d'Elevage.

Afficheur public : Mège Marius.
Assurances (Agents d') : Bion Eugène, Clémensat.

Bois (Mds de) : Bion E., Mège F., Briat M.
Buraliste (Tabacs) : Clémensat Jean.
Cabaretiers : Sabatier A., Briat Marius, Briat Joseph, Magaud Alfred, Astanère J.
Coiffeur : Magaud Alfred.
Cordonnier : Magaud Alfred.
Contremaîtres : M^{me} Bouff Jeanne, Malagne, Mialle.

Draperies et Nouveautés (Mds de) : Mège M.
Epiciers : Mège Marius, Briat Marius, Bouff Jeanne, Astanère.

Expert-géomètre : Clémensat Joseph.
Estences (Mds de) : Briat Marius, Clémensat.

Hôtels : Magaud, Briat, Clémensat.
Maréchaux ferrants : Briat Joseph, Sabatier Antonin, Florot Philippe.

Ménager : Pouyet Célestin.
Menuisiers : Briat Marius, Clémensat J.
Sabots et galoches (Mds de) : Courtine Robert.

Scieries : Bion-Mège, Dégeorge frères.
Tailleur : Porte Jean.

Vins en gros : Magaud Alfred, Briat Marius, Astanère Jean.

Vétérinaire : Pouyet Célestin.
Voiturier : Mège Marius.

Principaux Cultivateurs : Ortigier, à Réal ; Clémensat, à Marion ; Bessyère-Clémensat, à Jourchatnes ; Thonat Charles, à Escros ;

Carle G., à Rahasac ; Tourette, à la Renveyre.

de Chassignolles : M. Duron (château féodal ayant appartenu au seigneur de Navette).

FRUGERES-LES-MINES (444 m. d'alt.), à 44 kil. de Brioude. —  de Sainte-Florine, à 3 kil. — 413 habitants. — 141 électeurs. — 153 feux. — Superficie : 408 hectares. —  desservie par Arvant, à 4 kil. — Fête communale : le 17 janvier. — Fête patronale : le 8 septembre.

Maire : M. Bertrand Pierre.
Adjoint : M. Soula Abel.
Secrétaire de Mairie : M. Doré Noël.
Curé : M. l'abbé Sigaud Jean-Marie.
Instituteur : M. Passenaud.
Institutrice : M^{me} Malagnoux.

Afficheur public : Bouche Antoine.
Cafetier : Bergero Aug.

Epiciers : V^{rs} Duclaux, Challet, Martel Antoine, Bonnefoy A., Danzat P.
Ménager : Pastourel Auguste.

Vins en gros : Brun Antoine.
Principaux Cultivateurs : Mathevet François, Faure Jean-Baptiste, Malfent Célestin, Pénido Eugène, Bertrand-Conaire.

LEMPDES (439 m. d'alt.), à 14 kil. de Brioude. —  Tph. — 1.490 habitants. — 460 électeurs. — 402 feux. — Superficie : 1.045 hectares. — Stat.  C. P. D. (P.-O.), à 485 kil. de Paris, ligne d'Arvant à Capdenac. — Foires : le 19 janvier, mardi-gras, le premier mardi d'avril, le troisième mardi de mai, le 21 juin, le 22 août, le 1^{er} octobre, le 19 novembre et le troisième mardi de décembre. — Marché : le mardi. — Fête patronale : le dimanche après le 22 août.

Curiosités à visiter dans les environs : Ruines du Château de Léolat et du Château de Montelet, Grottes de la Rodé.

Maire : M. A. Brandon.
Adjoint : M. A. Combe.
Secrétaire de Mairie : M. Pagès.
Curé : M. l'abbé Reinier.

Sous-lieutenant des Pompiers : M. Soulier.
Huissier : M. Combe.
Médecin : M. Chalebat.

Receveur des Postes : M^{me} Péril.
Instituteurs : MM. Triontiller, Borel.
Institutrices : M^{me} Borrot, Barbier, Rochnax.

Sociétés : Club Sportif Lempdaïs, La Solidarité Lempdaïse, La Prévoyante de Lempdes, l'Association des Anciens Combattants, l'Eclat d'Allagnon (troupe).

Afficheur public : Couret.
Assurances (Agents d') : Moutagne, Combe, Borel, Roux.

Automobiles : Giraud, Hugon frères.
Bois (Mds de) : Chabrol.